



Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre	<i>La marque d'un rêve. Le sceau produit par l'unique maître de la milice de la Foi de Jésus-Christ (1221)</i>
Auteur	Laurent MACE
Publié dans	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne</i>
Date de publication	juin 2020
Pages	7 p.
Dépôt légal	ISSN 2606-3972 (2 ^e trimestre 2020)
Copy-right	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Directeur de la publication	Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article

Laurent Macé, « *La marque d'un rêve. Le sceau produit par l'unique maître de la milice de la Foi de Jésus-Christ (1221)* », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2020-8, juin 2020, 7 p.

http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2020_008.pdf

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE**

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur : Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,
Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

Comité de lecture : Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre),
John Cherry (British Museum), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot
(EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen),
Christian de Mérindol (musée national des Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives
nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Miguel de Seixas (université de Lisbonne),
Inès Villela-Petit (BnF)

ISSN 1158-3355

et

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE
ÉTUDES EN LIGNE**

ISSN 2006-3972

© **Société française d'héraldique et de sigillographie**
SIRET 433 869 757 00016

La marque d'un rêve. Le sceau produit par l'unique maître de la milice de la Foi de Jésus-Christ (1221)

Laurent MACÉ

À la mémoire de Michel Roquebert

Au début des années 1220, la croisade contre les Albigeois (1209-1229) piétine sérieusement. Après la mort, en juin 1218, de Simon de Montfort, le chef militaire des croisés, son fils Amaury a repris le glaive paternel. Mais les comtes de Toulouse, père et fils, ainsi que leurs alliés (les comtes de Foix et les comtes de Comminges) offrent alors d'autant plus de fil à retordre que les *crucesignati* manquent de ressources financières et d'effectifs substantiels pour mener à bien l'affaire de la paix et de la foi (*negotium pacis et fidei*) contre la dissidence religieuse en Languedoc. C'est dans ce contexte si difficile pour la poursuite de l'expédition menée contre les tenants de l'hérésie que l'idée d'un ordre militaire religieux – destiné à aider stratégiquement et logistiquement Amaury de Montfort – doit voir le jour.

L'indigence de la documentation ne permet pas d'en savoir beaucoup sur cette expérimentation qui a été, faute de sources, succinctement rapportée dans quelques pages¹. On doit à Daniel Power, de l'université de Swansea, la perspicacité d'avoir livré tout récemment de nouvelles hypothèses qui ouvrent de stimulantes perspectives sur l'éventuelle identification de l'homme qui fut le premier et sans doute unique maître de cet ordre, à savoir Pierre Savary². Petit baron possessionné en Touraine, l'individu appartiendrait à la noblesse du val de Loire. Dans un premier temps, il paraît dans l'orbite de Richard Cœur de Lion³. Puis, dans la première décennie du XIII^e siècle, il change

1. Gilles-Gérard MEERSSEMAN, « Études sur les anciennes confréries dominicaines, IV. Les milices de Jésus-Christ », *Archivum Fratrum Praedicatorum*, 23, 1953, p. 285-289 ; Alan FOREY, « The Military Orders and Holy War against Christians in the Thirteenth Century », *The English Historical Review*, 104, 1989, p. 5-7 ; Michel ROQUEBERT, *L'épopée cathare. I. La croisade albigeoise*, Paris, 2001, p. 1173-1176 ; Rebecca RIST, « Papal Policy and the Albigensian Crusades. Continuity or Change ? », *Crusades*, 2, 2003, p. 105-106 ; Marina GAZZINI, « Fratres e milites tra religione e politica : le milizie di Gesù Cristo e della Vergine nel Duecento », *Archivio storico italiano*, 162, 2004, p. 25-28 ; Damien CARRAZ, « Foi de Jésus-Christ (milice de la) », dans Nicole BÉRIOU et Philippe JOSSERAND (dir.), *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, Paris, 2009, p. 362 ; Damien CARRAZ, « Precursors and imitators of the military orders : religious societies for defending the faith in the medieval west (11th-13th C.) », *Viator*, 41, 2010, p. 107-109.

2. Daniel POWER, « The Albigensian Crusade after Simon of Montfort (1218-1224) », dans Martin AURELL, Grégory LIPPIATT, Laurent MACÉ (dir.), *Simon de Montfort (c. 1170-1218). Le croisé, son lignage et son temps*, Turnhout, 2020, p. 173-176.

3. Il apparaît dans les listes testimoniales de plusieurs actes de Richard Cœur de Lion à partir de 1196, notamment en Normandie, et pour des bénéficiaires anglais, normands ou flamands, plutôt que ligériens

d'allégeance puisqu'on le voit détenir des mains du roi de France les forteresses de Montbazou et de Colombiers, *castra* obtenus après la perte de cette région par Jean sans Terre en 1203-1204. Dix ans plus tard, en 1213, il participe à une des campagnes de la croisade albigeoise⁴. De retour dans ses terres en avril 1214, il s'oppose à l'expédition désastreuse du roi d'Angleterre avant de faire partie d'un groupe de quatre tourangeaux chargés de représenter le roi Philippe Auguste dans les négociations avec Jean sans Terre, accords qui permettent d'aboutir à une trêve soldant l'épisode de La Roche-aux-Moines (juillet 1214)⁵. Enfin, en 1220, il retourne dans le Midi⁶. Il y revient d'ailleurs avec le ferme projet de soutenir activement l'entreprise d'Amaury de Montfort. Le 5 février 1221, il lui promet, en tant que « maître de l'ordre de la Foi de Jésus-Christ », de le défendre, lui, ses héritiers ainsi que ses domaines ; il s'engage également à détruire les « hérétiques pervers et les rebelles à la foi de la Sainte Église »⁷ (fig. 1). La scène a lieu à Carcassonne, la ville où réside dorénavant le chef des croisés ; elle se déroule sans doute devant le récipiendaire en personne et en présence du légat pontifical Konrad d'Ulrich, évêque de Porto. Celui-ci informe aussitôt le pape Honorius III de ce martial désir d'en découdre avec les soutiens des hérétiques.



1. Promesse de P(ierre) Savary d'aider Amaury de Montfort contre les hérétiques, 5 février 1221 (ANF, J 890, n° 26). Cliché D. Power

(Lionel LANDON, *The Itinerary of King Richard I*, London, Pipe Roll Society, 1935, actes n° 113, 127, 134, 137). Il est encore mentionné dans l'entourage de Richard, à Colombiers, le 19 février 1199 (acte pour Notre-Dames-des-Loges, dép. de Fontevraud ; *ibid.*, n° 143) et il est présent aux obsèques du roi, à Fontevraud, le 11 avril (informations communiquées par Daniel Power que je remercie vivement).

4. Il se présente alors comme *cruce signatus contra Albigenses* (Daniel POWER, « Who Went on the Albigensian Crusade ? », *English Historical Review*, 534, 2013, p. 1060, n. 54). Fut-il alors intégré dans les contingents de chevaliers qui battirent, avec Simon de Montfort, le roi Pierre II d'Aragon à la bataille de Muret, le 12 septembre 1213 ?

5. POWER, « The Albigensian crusade » (cité n. 2), p. 175, n. 78.

6. *Ibidem*, p. 175-176.

7. ROQUEBERT, *L'épopée cathare* (cité n. 1), p. 1175.

Dès le 7 juin 1221, le Vicaire du Christ approuve l'initiative de ces « zéloteurs de la foi chrétienne qui désirent instituer dans la *Provincia* un ordre de chevaliers qui, de même que les Templiers combattent contre les Sarrasins dans les pays d'Orient, lutteraient dans ce pays contre la perversité hérétique »⁸. Le 16 juillet, il autorise son légat à accorder au miles P. Savary et à ses *socii* le droit d'instituer un ordre qui suivrait l'observance des frères du Temple, à l'exception de l'habit (*habitu duntaxat excepto*)⁹.



Cliché D. Power



ANF, sc/D 9951

Tous droits réservés aux Archives nationales

2. Empreinte et moulage du sceau de la milice de la Foi de Jésus-Christ

Mais le « frère P(ierre) Savary, humble et pauvre maître » n'a pas attendu de recevoir l'approbation apostolique. Il a déjà anticipé les futures décisions pontificales et a fait réaliser une matrice sigillaire pour valider les prochaines chartes qui émaneront de son ordre¹⁰. Le maître a l'intention de marquer son action dans le Narbonnais où il a prévu de s'établir¹¹. Il ne doute pas un seul instant que son projet sera entériné par Rome. Par bonheur, le premier acte de la confrérie qu'il veut créer est encore muni de son sceau.

L'empreinte de cire naturelle est appendue au bas de la charte, au centre du repli, par une double queue de parchemin (*fig. 2*)¹². Monoface et de modeste dimension (29 mm), elle est endommagée, notamment au niveau de la légende qui se présente de nos jours

8. ROQUEBERT, *L'épopée cathare* (cite n. 1), p. 1174.

9. POWER, « The Albigensian crusade » (cité n. 2), p. 174, n. 72.

10. *Frater P. Savaricus humilis et pauper magister milicie ordinis fidei Jhesu Christi [...] sigilli nostri munimine has litteras corroboramus* (ANF, J 890, n° 26).

11. Dans sa lettre du 5 février 1221, le légat Konrad d'Ulrich évoque le Narbonnais : *in partibus Narbone constituto* (Alexandre TEULET *et alii*, *Layettes du Trésor des chartes*, Paris, t. I, 1863, n° 1435, p. 511). *Provincia* précise, de son côté, le pape Honorius III. La Province désigne ici le futur Languedoc mais aussi et surtout la province ecclésiastique de Narbonne dont relèvent les territoires administrés par Amaury de Montfort.

12. La disposition des attaches et les pliures du parchemin semblent indiquer que le document était agencé en trois pans, les deux latéraux recouvrant et protégeant sans doute la galette de cire rabattue au centre de l'instrument.

sous la forme suivante : ✠ • [.....] • Ih(es)v X(risti). L'inscription initiale reposait sur un certain nombre d'abréviations car, vu la taille du sceau, l'espace réservé à son développement est très réduit. Toutefois, une analyse minutieuse permet d'observer l'empatement d'un *i* devant l'arrondi d'un *d*, bouclé et abrégé, qui pourrait permettre de lire le substantif [f]idei. Dès lors, on pourrait supposer, en s'inspirant de la titulature énoncée dans la promesse du 5 février 1221, que cette légende pouvait obéir aux formes suivantes : ✠ • S • P • magistri milicie ordinis fidei Ihesu Christi ou bien, plus vraisemblablement, ✠ • S • milicie ordinis fidei Ihesu Christi¹³. C'est à cette dernière option que va notre préférence.

Quand on considère le champ du sceau, on constate que le moulage s'avère être plus lisible que la marque de cire imprimée sur l'acte original¹⁴. On peut y voir sans difficultés l'effigie d'un chevalier, et non d'un saint guerrier puisque sa tête n'est pas environnée d'un nimbe. Armé d'une épée brandie de la main droite, il galope vers la gauche. La monture, non protégée par une housse, est figurée avec des antérieurs et des postérieurs jumelés, sans doute afin de signifier un léger mouvement de cabré que l'on perçoit lorsque l'on place correctement l'empreinte dans l'axe de la croisette. Certains éléments de l'équipement militaire, tels que la molette de l'éperon, sont surdimensionnés. Il en est de même de l'arme offensive qui s'apparente davantage à une forme de dague qu'à une véritable épée. S'agit-il d'une allégorie du glaive de l'ordre qui doit abattre la « dépravation hérétique » ? La métaphore semble être encore plus de circonstance quand on considère la taille et la forme du heaume. Celui-ci est surmonté de grandes tiges bouletées – que l'on doit imaginer au nombre de quatre – qui viennent mordre sur le filet de la légende. Couronne ou cimier ? La disposition même des tiges tend vers la première proposition¹⁵. Cette couronne, qui n'est pas fleuronée, ne peut être royale ou impériale mais elle évoque tout de même un type de royauté. Deux hypothèses peuvent être formulées. Placée entre la croisette de la légende et la croix figurant ostensiblement sur l'écu, cette couronne désignerait le roi des cieux, allégorie de l'incarnation de la foi dans le corps d'un Christ combattant les hérétiques au nom de la croix¹⁶. Ce cavalier armé et heumé serait une figure allégorique, plutôt originale, d'un Christ-roi chevalier. Ou alors, cette couronne, assez modeste dans sa représentation mais située sous le signe de la croix, serait la couronne de gloire promise au ciel pour les martyrs morts au combat, ceux qui donnent leur vie pour défendre l'Église et la Foi. En mars 1215, le pape Innocent III avait qualifié Simon de Montfort, de *miles Christi* et il avait précisé que Dieu lui réservait la couronne de Justice¹⁷. L'hagiographe du chef croisé, le cistercien Pierre des Vaux-de-

13. L'espace disponible dans le rondu permet de restituer un nombre de lettres qui correspond à la deuxième proposition, laquelle s'avère être la plus probable. L'initiale du nom (P.) et le titre de *magister* prennent trop de place pour figurer raisonnablement dans l'inscription circulaire de ce petit sceau.

14. Louis-Claude DOUËT D'ARCQ, *Collection de sceaux*, Paris, 1868, vol. III, p. 254, n° 9951.

15. Dans sa notice, Douët d'Arcq voit également un casque couronné.

16. La question de l'incarnation et du corps du Christ, rejetée par les hétérodoxes, est au cœur du débat théologique qui oppose Albigeois et catholiques romains.

17. Michelle FOURNIÉ et Laurent MACÉ, « L'aide de Dieu et de saint Vincent ». Piété et dévotion aux reliques chez les Montfort », *Corps saints et reliques dans le Midi, Cahiers de Fanjeaux*, 53, 2018, p. 380. Le continuateur anonyme de la *Chanson de la croisade albigeoise* se fait le relais d'une telle rumeur : « Il est dit dans son épitaphe, pour qui sait lire, qu'il est un saint et un martyr (*es sans ez es martirs*), qu'il doit ressusciter, avoir sa part d'héritage et fleurir dans la merveilleuse joie, porter la couronne et siéger dans le royaume. Et moi, j'ai entendu dire que c'est ainsi qu'il doit en être si, en tuant des hommes et en répandant le sang [...], un homme peut, en ce monde, conquérir Jésus-Christ, alors celui-là a le droit de porter la couronne et de resplendir dans le ciel » (*La Chanson de la croisade albigeoise*, Eugène MARTIN-CHABOT (éd.), Paris, 1961, vol. III, laisse 208, p. 229, vv. 3-8 ; vv. 15-16).

Cernay, n'a pas hésité, de son côté, à écrire que ce *miles Christi* était, par sa mort, digne du rang de martyr ; d'autres hommes d'Église lui emboîtèrent le pas et brossèrent de lui un portrait de martyr couronné...¹⁸ Le sceau inventé et pensé par P(ierre) Savary, homme dévoué à la cause des Montfort, semble suivre cette voie, celle d'une idéologie de croisade qui induit le sacrifice suprême, à l'instar du prototype du *miles conversus* qui, dans la seconde moitié du XII^e siècle, s'inspire du modèle templier¹⁹.

Cette explication justifierait la présence logique du *signum crucis* sur l'écu arboré par le cavalier. « La croix est au cœur du christocentrisme des ordres militaires. Elle en est à la fois l'insigne et l'emblème le plus représentatif »²⁰. Sa polysémie est assez riche pour s'imposer dans un contexte de croisade, d'autant plus que les Montfort eux-mêmes cultivent une certaine dévotion à l'égard du motif christique, répété à l'envi sur leurs sceaux comtaux²¹. Pour une confrérie qui fait vœu d'aider Amaury, la croix est un signe qui s'impose sans discussion. Elle annonce victoire et triomphe de la Foi (*In hoc signo vinces*) ; elle protège celui qui la porte. Sa figuration n'est d'ailleurs pas si anodine qu'il y paraît. Cette croix, assez large, semble, de la pointe de ses branches, toucher les bords de l'écu triangulaire. Elle obéit à une forme spécifique, comme on le voit sur la partie droite de la traverse principale où elle paraît adopter une morphologie tréflée. Elle pourrait se rapprocher de la croix fleuronée arborée par les ordres ibériques de Calatrava et d'Alcantara. On ignore cependant quelle était la couleur de la marque du Christ inventée par P(ierre) Savary. Certes, les ordres religieux militaires nourrissent une certaine prédilection pour le rouge, rappel du sang sacrificiel versé par le Christ, mais trois autres couleurs liturgiques sont utilisées : noir, blanc, vert²². Vu le nom de l'ordre, et à l'instar des templiers dont il s'inspire, on pourrait penser à ce type de blasonnement : [*d'argent*] à la croix tréflée [*de gueules*].

L'autorisation de fondation de l'ordre, accordée par Honorius III, le 16 juillet 1221, permet de comprendre le type de sceau et le message iconographique mis en avant dans le champ. Le pontife explique que P(ierre) Savary, qui se présente avant tout comme *miles*, l'a humblement supplié de pouvoir porter la croix, pour lui et ses compagnons²³. Et de suivre le modèle templier. Le pape accepte mais ne leur accorde pas le droit de porter l'habit de la milice du Temple. Est-ce que cela signifie qu'il en était de même pour les émaux héraldiques de la croix tréflée figurant sur le sceau ? Pour autant, l'objectif de l'ordre en gestation est explicite et le sceau inventé par son maître n'en est que l'expression visuelle : accomplir une pénitence pour obtenir la rémission des péchés en luttant contre les hérétiques et en défendant la liberté ecclésiastique. Il s'agit bien de faire œuvre de croisade auprès des *crucesignati* montfortiens²⁴.

18. FOURNIÉ, MACÉ, « "L'aide de Dieu et de saint Vincent" » (cité n. 17), p. 397-398.

19. Laurent MACÉ, « Sceau du *miles conversus*. Entre l'idéal cistercien et le modèle templier (seconde moitié du XII^e siècle) », dans Damien CARRAZ et Esther DEHOUS (dir.), *Images et ornements autour des ordres militaires au Moyen Âge. Culture visuelle et culte des saints (France, Espagne du Nord, Italie)*, Toulouse, 2016, p. 127-141.

20. Arnaud BAUDIN, « Le sceau, miroir de la spiritualité des ordres militaires », *ibidem*, p. 69-82 ; ici, p. 72.

21. Laurent MACÉ, « Le sceau de majesté de Simon V de Montfort, comte de Toulouse, *princeps et monarcha* (1216-1218) », dans AURELL, LIPPIATT et MACÉ, *Simon de Montfort* (cité n. 2), p. 148-151.

22. Alain DEMURGER, « Croix », dans BÉRIOU et JOSSERAND, *Prier et combattre* (cité n. 2), p. 282-283.

23. *humiliter supplicavit, ut signaculum crucis quo defert, sibi et ejus sociis, nomine poenitentiae in remissionem suorum imponeres peccatorum, specialiter ad pugnandum haereticos, et defendam ecclesiasticam libertatem* (POWER, « The Albigensian crusade », cité n. 2, p. 174, n. 72).

24. On peut comparer ce discours avec celui qui fut développé dans la Provence du XII^e siècle (Damien CARRAZ, *L'Ordre du Temple dans la basse vallée du Rhône (1124-1312). Ordres militaires, croisades et sociétés méridionales*, Lyon, 2005).

Il est opportun maintenant de se tourner vers Pierre Savary au temps où il se présentait encore comme seigneur de Montbazon. Deux sceaux, au type armorial, sont respectivement utilisés avant qu'il entreprenne sa dernière expédition dans le Midi. Datés de novembre 1206 et d'avril 1214, ils livrent à chaque fois une légende assez simple : ✠ *Sigillum Petri Savari*. Le type adopté ne subit guère de modification entre les deux périodes de réalisation de la nouvelle matrice²⁵. On distingue à la surface de l'écu un lambel à cinq pendants avec un écusson (au lambel à trois pendants) au canton dextre du chef (*fig. 3*).



3. Les deux sceaux du seigneur de Montbazon et le contre-sceau de 1214.
ANF, sc/D 3586 et sc/D 3587-3587 bis. Tous droits réservés aux Archives nationales

Le plus intéressant pour notre propos est le motif héraldique qui – circonscrit en légende par la classique formule *secretum meum* – figure sur le contre-sceau de l’empreinte de 1214. L’écu triangulaire est recouvert d’une large croix latine qui s’apparente plus ou moins à celle qui figure sur l’écu porté en 1221. Est-ce alors un hommage à saint Georges ou à un autre saint guerrier ? Un signe de croisé qui a valeureusement participé aux opérations de 1213 ? Dans tous les cas, cette ostensible dévotion à la croix vient nuancer et personnaliser, par son caractère plus privé (« le secret de Pierre Savary » laisse entendre la légende), l’identité lignagère que le seigneur au lambel présentait sur la face principale de son sceau. Cette seconde armoirie, une armoirie de cœur, celle qu’il a librement choisie, lui permet de se distinguer des siens et d’affirmer son *credo*, sa volonté d’apparaître également comme un véritable *miles Christi*. Ce qu’il était au fond de lui-même.

P(ierre) Savary fut le premier et unique maître d’un ordre éphémère. Le légat pontifical Konrad semblait douter, dès le 5 février 1221, de sa pérennité puisque la restitution des biens cédés est d’emblée envisagée²⁶ : « toutes les terres ou rentes

25. DOUËT D’ARCQ, *Collection de sceaux* (cité n. 14), t. II, p. 74-75, n° 3586 (47 mm) et 3587 (50 mm). Ce sont également les armes que l’on retrouve, en 1245, sur le sceau armorié de Philippe Savary, *dominus* de Montbazon (n° 3585, 60 mm).

26. POWER, « The Albigensian crusade » (cité n. 2), p. 175.

qu'Amaury de Montfort, ses barons et ses chevaliers ont données à l'ordre de la Milice de la Foi de Jésus-Christ devront faire librement retour au comte et aux autres donateurs »²⁷. Il n'est guère possible de déterminer quels furent les biens et les revenus cédés par les croisés. Et par ailleurs, la participation des compagnons de P(ierre) Savary aux entreprises militaires de 1221 n'est pas davantage attestée²⁸. Il semble bien que l'ordre de la milice de la Foi de Jésus-Christ ne soit resté qu'à l'état de projet ; un rêve pieux certes, caressé par un baron tourangeau qui a voulu imprimer sa marque en rassemblant autour de lui quelques chevaliers exaltés et imprégnés de l'idéologie templière de la croisade. Ce projet d'un ordre militaire religieux dont l'objectif explicite est de lutter contre la dépravation hérétique, à l'instar des Templiers qui combattent les Infidèles, est le premier de la sorte à se manifester en Occident. C'est un cas inédit qui fit long feu. Doit-on voir dans ce bref épisode un soutien aux Montfort que manifesterait une aristocratie tourangelles devenue capétienne²⁹ ? Ou s'agit-il d'une simple initiative personnelle qui a tourné court³⁰ ? Toujours est-il que, pour une frange de la chevalerie française, l'attrait pour une croisade pénitentielle – qui peut s'accomplir sur les terres d'un Languedoc hérétique – reste encore assez fort en cette période. Même si les difficultés rencontrées, chaque jour, par Amaury de Montfort et les siens – dont certains sont assiégés dans le *castrum* de Montréal, en ce mois de février 1221 – tendent à montrer que la poursuite du *negotium pacis et fidei* devient une mission de plus en plus délicate à honorer pour les *milites Christi* de tout horizon.

English abstract

The mark of a dream.

The seal of the first master of the Order of the Faith of Jesus Christ (1221)

During the Albigensian Crusade (1209-1229), a baron of the area of Tours tried to start an order with a view to support the count Amaury of Montfort and his companions to stave off disaster the negotium pacis et fidei in Languedoc. His single seal is studied in this article: showing wills and hope, this object is a good revealing of the crusade ideology against heretics, an original picture of the miles Christi is carried out here. Drawing inspiration from the military orders as the Templars, the Peter Savary's project was a shortlived business in a sensitive moment of the crusade in the south of France.

27. ROQUEBERT *L'épopée cathare* (cité n. 1), p. 1175.

28. POWER, « The Albigensian crusade » (cité n. 2), p. 175.

29. *It is a sign of the sort of support that Amaury could still attract from the Capetians dominions in 1220-1221* (POWER, « The Albigensian crusade » (cité n. 2), p. 176).

30. L'échec rapide de l'entreprise semble aller dans ce sens. Il est à noter que les compagnons de P(ierre) Savary ne sont jamais cités dans la documentation (aucun nom de baron n'est donné ; leurs soutiens ne sont jamais signalés par l'administration pontificale) et aucune liste testimoniale ne figure dans la promesse du 5 février 1221, comme si l'adhésion à son projet restait assez limitée. Enfin, la collusion entre les armoiries du contre-sceau du seigneur de Montbazou et les armes de l'ordre semble plaider pour une démarche assez isolée ...